RÉPUBLIQUE FRANCAISE *DEL-2023-076*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-NEUF JUIN,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 23 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Benoit AKKAOUI, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2023.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2023.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Anne-Marie POTOT ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions sur projets, dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » et les « Autres subventions sur projets », référencées en annexe, pour un montant de **6 295 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2023 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230629-DEL-2023-076-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023

Subventions sur projets 2023
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 29 juin 2023

N° Fiche	Association	Détail de l'opération	Montant attribué 2023
Dans le cadre de Vacances pour tous :			
1	Filalinge	Sorties 2023	288 €
2	Passerelle	Sorties 2023	900 €
3	Trait d'Union	Séjour et Sortie 2023	2 000 €
4	MPT Monplaisir	Séjours et Sorties 2023	2 607 €
		Sous-total « Vacances pour tous »	**5 795 €**
Autres subventions sur projet :			
5	GINKGO	Soutien au fonctionnement	500 €
		Sous-total « Autres subventions sur projet »	**500 €**
		TOTAL	**6 295 €**

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230629-DEL-2023-076-DE
Date de télétransmission : 03/07/2023
Date de réception préfecture : 03/07/2023